

Compte rendu réunion des associations

Vendredi 23 janvier 2015

Présents;

Élus; Jérôme MORALI, Pascale CASTANIER, Tania MERCEREAU, Jean-Philippe LOURDAIS, Franck ANDRIEU, Patrice GRUCKERT, Marie-Christine CALAIS, Richard LEPROVOST, Fabienne FESQUET, Gilbert LAURANS, Isabelle COLLUMEAU, Bernard ESPAZE, Isabelle BOISSON, Emmanuel TEISSERENC, Christian TOUREILLE.

Associations;

Entente Bouliste Sumènoise, ACAM, Allons Enfants, Amicale Bouliste, APEL école privée du Pont Neuf, APE école primaire, APE école maternelle, AAPPMA (pêche), Asphodèle Le Prieuré, ASSE Basket, Club des Chiffres et des Lettres, Club de l'Amitié, Amicale Quartier Cap de Ville, Comité de jumelage, Comité des fêtes, Les Elvis Platinés, Fanfare Sumènoise, Groupe Spéléo Rieutord, EPGV (Gymnastique Volontaire), Habitants et Amis de Sanissac, La Troupelade, Le Fil et Nous, Les 4 S, Regard'Ailleurs, Reliance (Yoga), Temps de pointes, Tennis Club Sumènois, Aquilibre, La Jeune Diane (Chasse), Les Refrains à Disque, Eglise Réformée Evangéliste/Amis du Temple, Apprendre est un Jeu, Le Cri du Tigre, Les Vieux du Stade.

Associations excusées; La Voûte, Sumène Badminton, Étoile Sportive Sumènoise.

34 associations sur les 50 existantes à Sumène ont répondu présentes ou étaient représentées.

Tour de table de présentation

Chaque représentant d'association se présente, ainsi que chaque élu.

Tania MERCEREAU, adjointe à la culture, rappelle que la commission culture/sport/tourisme est en charge de la relation avec les associations. Cette commission est composée de 9 élus (Tania MERCEREAU, Marie-Christine CALAIS, Isabelle COLLUMEAU, Isabelle BOISSON, Christian TOUREILLE, Jean-Philippe LOURDAIS, Franck ANDRIEU, Fabienne FESQUET, Patrice GRUCKERT) et reste ouverte à tout élu désirant y participer.

La commission se réunit toutes les trois semaines environ pour statuer.

Rappels administratifs

Annonces dans le bulletin municipal et sur le site de la mairie

Isabelle COLLUMEAU est en charge des informations à diffuser sur le journal et sur le site de la commune.

Les informations et événements concernant les associations doivent lui être communiqués avant la date butoir inscrite sur le dernier bulletin pour paraître dans le suivant, sous fichiers Word (.doc) avec les images ou photos correspondantes. **Pas de fichiers en pdf**, ils ne sont pas exploitables.

Les informations pour le journal sont à envoyer à : journal@sumene.fr

Les informations destinées au site sont à envoyer à : site@sumene.fr

Formulaire d'autorisation de manifestation et d'occupation de l'espace public

Dans un soucis de bonne organisation et de gestion de planning, il est demandé aux associations de remplir un **formulaire d'autorisation de manifestation** disponible en mairie, ceci afin d'instaurer une meilleure logistique concernant les demandes de salles (avec remise de clés), de matériel (tables, chaises,...) et de mise en route du chauffage dans les salles si besoin.

L'agenda du site de la mairie est remis à jour continuellement, penser à le consulter avant de programmer une date et joindre un descriptif (+ photo) pour la parution.

Toute manifestation extérieure, occupant l'espace public, nécessite la demande d'un **arrêté municipal**.

L'installation de buvette, nécessite une **demande d'ouverture temporaire de débit de boisson**.

Merci d'informer la municipalité de tout changement dans l'association (présidence, adresse mail,...) pour maintenir les fichiers à jour.

Assurance

Pour les associations utilisant les bâtiments communaux, une assurance Responsabilité Civile, couvrant les locaux et le matériel est obligatoire.

Cette assurance ayant un coût relativement élevé pour certaines associations, Christine PARRE de l'association «Allons enfants» nous informe que la GMF assure son association pour 40€/an et que le Crédit Municipal, banque publique, propose des services gratuits (ouverture et tenue de compte, chéquier,...).

Mise à disposition des salles

Toutes les salles municipales à disposition sont occupées par le grand nombre d'associations existantes aujourd'hui à Sumène.

La salle FERRIER sera réhabilitée si le budget le permet.

L'ancienne mairie reste à disposition pour un futur projet de la municipalité.

Certaines salles se doivent d'être remises aux normes concernant l'accessibilité (Personnes à Mobilité Réduite).

La municipalité reste consciente du déficit de salles et de certaines difficultés engendrées à partager une salle pour plusieurs associations («des Chiffres et des Lettres» et «Club de l'Amitié» par exemple).

Vu l'occupation des salles, pensez que les demandes «en urgence» essaient d'être traitées au mieux mais peuvent nuire aux activités d'autres associations.

Subventions

Les subventions sont attribuées selon les critères suivants;

- Le dossier
- Les actions menées dans l'année et surtout les projets à venir
- Les frais de fonctionnements
- Les ressources
- le coût municipal (prêt de salle, chauffage, électricité, nettoyage,...)

Le budget subvention limité et voté chaque année en Conseil Municipal est à répartir entre toutes

les associations en faisant la demande. Aussi, dans le but d'améliorer l'attribution des subventions en étant à l'écoute des associations, la municipalité propose de tirer au sort deux associations (parmi celles qui le souhaitent) pour participer à la prochaine commission d'attribution en novembre 2015.

La commission ne prend en compte que les critères précités lors de l'attribution, chaque association est traitée indépendamment les unes des autres.

Les Rendez-Vous

Les «Rendez-Vous» sont des manifestations à l'initiative de la municipalité au nombre de quatre par an et financés par celle-ci. Un budget sera alloué et voté aux «Rendez-vous» en 2015.

L'action (film, spectacle, concert,...) est menée avec la participation/coordination des associations le désirant (l'Amicale Bouliste en a tenu la buvette lors de la première édition).

Seul le Rendez-Vous «Noël Solidaire» de décembre se déroule en coordination avec le CCAS (Centre Communal d'Action Social).

Le prochain «Rendez-Vous» (le troisième) est programmé le 7 mars 2015 au Diguedan en partenariat avec l'association «Allons Enfants». Une projection du film documentaire sur la captivité de Marin BRESSON en Allemagne intitulé «Mais ce n'était pas des ennemis».

Toute association désireuse de participer et/ou d'emmener des idées ou thèmes est la bienvenue.

Journée intercommunale des associations

Afin de favoriser la rencontre entre les associations de la Communauté des Communes et d'y faire participer un public plus large, la municipalité organisera, le 13 septembre 2015, la journée intercommunale des associations. La précédente édition s'était déroulée à Brissac où six associations de Sumène avaient participé.

Plusieurs lieux seront investis : Le Plan, le Champs des Compagnons et le jardin de la mairie.

L'organisation d'un tel événement nécessite une logistique conséquente et il sera nécessaire d'organiser un ou des événements attractifs annexes pour attirer du public (foire de métiers d'art, marché de producteurs, vide grenier, repas,...).

Les associations désireuses de tenir leur stand lors de cette journée peuvent retirer une fiche d'inscription en mairie.

Les associations voulant participer à l'organisation des activités annexes peuvent contacter la commission culture.

Semaine de l'architecture «Sumène La Secrète»

En corrélation avec l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme), une architecte du CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a découvert Sumène et en a fait un diaporama qui sera projeté et commenté à la population le 18 février 2015 à 18h au Diguedan. Suite à cela, «La semaine de l'architecture», action portée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), a été proposé pour Sumène du 18 au 23 mai 2015 sous le nom de «Sumène la secrète» avec deux visites surprises du village les 20 et 23 mai.

Le programme de cette semaine est à élaborer, plusieurs propositions d'animations ont été faites;

- Exposition de carte-postales anciennes
- Ateliers d'écriture (anecdotes de Sumène)
- Concours de photos/dessins (écoles)
- Spectacles mettant en valeur des sites (Erbums, Salle Ferrier)
- Ateliers Graff
- ...

Les associations désireuses de participer peuvent se manifester en mairie.

L'Assemblée Participative des Habitants

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) en cours, nous emmène à des réflexions sur l'avenir du village. Que voulons-nous pour Sumène dans vingt ou trente ans? le village? les écarts? une augmentation de la population, de combien?...

Le Conseil Municipal organisera des réunions où l'avis de tous est important.

De part la démarche d'intérêt général liée aux associations, la municipalité vous engage à participer à cette élaboration.

- Rédaction de la charte et du règlement de l'APH (Assemblée Participative des Habitants)
- Groupe de travail faisant des propositions sur différents sujets

Ceci dans le but d'obtenir une assemblée représentative de tous les habitants du village.

Appels à participation

- «Les Elvis Platinés» organisent la fête de la musique depuis maintenant 7 ou 8 ans, ceci afin de former les jeunes bénévoles à l'organisation d'un tel événement. Devant le manque de jeunes recrues constaté ces derniers temps et l'association préférant se consacrer à l'organisation des «Tranes Cévenoles» se déroulant un mois plus tard, un appel est lancé à toute association désireuse d'en reprendre l'organisation avec l'aide logistique de la mairie. Un retour à la «faites de la musique» d'antan, permettant à des musiciens amateurs de jouer avec un minimum d'amplification et dans différents endroits du village serait apprécié.
- Pour la prochaine édition des «Tranes Cévenoles», «Les Elvis Platinés» lancent une scénographie participative ouverte aux habitants. Un atelier, dirigé par une plasticienne, aura lieu chaque mois à la filature du Mazel. L'association recherche des livres, journaux, peinture et palettes en grandes quantités.
- Un groupement de douze Sumènois veut relancer la «Fête de la soupe» et recherche des personnes prêtes à s'investir dans l'organisation. La date prévue est pour le 14 mars 2015.
- La compagnie de théâtre amateur du Vigan recherche une association pour tenir une buvette au Passit le samedi 27 juin 2015 après la représentation de la pièce «Maman, il y a papa qui bouge encore». La recette de la buvette revenant intégralement à l'association.

